



PROJET « CREATION ACCELEREE D'EMPLOIS ET DE L'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT »

APPEL A CANDIDATURE A L'INTENTION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE DEDIEES AUX JEUNES ET DES ENTREPRENEURS SOCIAUX DES GOUVERNORATS DE MEDENINE ET DE TATAOUINE

I. Contexte

Le projet « **Création accélérée d'emplois et de l'entrepreneuriat** », mis en œuvre par le PNUD en partenariat avec l'Office de Développement du Sud et avec l'appui du Gouvernement Japonais, vise à contribuer rapidement à la résorption de la question urgente et pressante du chômage à Médenine et Tataouine, en aidant les jeunes et les femmes qualifiés issus des zones les plus vulnérables à accéder au marché du travail et à créer leurs entreprises. Il vise aussi à promouvoir l'entrepreneuriat social par l'appui au développement d'entreprises sociales par/pour les jeunes diplômés sans emploi, hommes et femmes.

Dans le cadre de la composante « **Inclusion socioéconomique des jeunes** », le projet du PNUD met en place un programme d'appui au profit des organisations de la société civile dédiées aux jeunes et des entrepreneurs sociaux dans les gouvernorats de Médenine et de Tataouine en vue de renforcer leurs rôles dans le développement socio-économique de la région.

Ce programme d'appui technique et financier permettra aux organisations de la société civile dédiées aux jeunes et aux entrepreneurs sociaux, sélectionnés, de mettre en œuvre des projets concrétisant l'approche et la finalité de **l'économie sociale et solidaire** et renforcer ainsi la résilience de leurs communautés. Ce programme d'appui prévoit un processus compétitif pour faire bénéficier les partenaires d'un programme de renforcement des capacités, de coaching et d'appui financier.

Le présent appel à candidature définit les règles de soumission, les critères d'éligibilité et de sélection des organisations de la société civile dédiées aux jeunes et des entrepreneurs sociaux, porteurs de projets et/ou d'initiatives au niveau des gouvernorats de Médenine et de Tataouine, et voulant bénéficier de l'appui du projet du PNUD.

Ce programme d'appui permettrait, **dans une seconde phase et suivant un processus compétitif**, de donner aux organisations de la société civile dédiées aux jeunes et aux entrepreneurs sociaux, l'opportunité de bénéficier d'un appui technique et financier dans le cadre d'un appel à propositions de projets.



من الشعب الياباني
From the People of Japan



PROJET « CREATION ACCELEREE D'EMPLOIS ET DE L'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT »



Au service
des peuples
et des nations

II. Critères d'éligibilité

Sont éligibles au présent appel à candidature les organisations de la société civile dédiées aux jeunes et les entrepreneurs sociaux répondant aux critères suivants :

A. Conditions générales :

I. En matière de constitution, Être :

1) Une organisation de la société civile dédiée, via son mandat ou ses activités, à l'inclusion socio-économique des jeunes, basée dans les gouvernorats de Médenine ou de Tataouine, légalement constituée, ayant son siège et exerçant ses activités en Tunisie ;

Les réseaux associatifs légalement constitués sont éligibles à cet appel à candidature.

Les mandats des organisations et des réseaux sont à but non lucratif.

OU

2) Une entité économique, légalement constituée dont une des finalités répond à la définition généralement admise de l'entrepreneuriat social, basée dans les gouvernorats de Médenine ou de Tataouine.

A titre indicatif et non limitatif, cette entité peut être : Une coopérative, Une société mutuelle, Un groupement de développement agricole et de pêche, Un groupement interprofessionnel, Une entreprise privée de personnes, de capitaux et mixte (y compris les entreprises unipersonnelles).

Ce type d'entité sera appelé dans la suite de cet appel et dans le formulaire de candidature : « Entreprise sociale ».

II. En matière de gouvernance, justifier :

1) Pour les organisations de la société civile :

- ✓ De la tenue d'au moins une assemblée générale ordinaire portant élection d'un comité directeur pendant les trois dernières années (2014 inclus) ;
- ✓ De la validation du rapport annuel de l'organisation pour l'exercice 2013 ;
- ✓ De l'organisation claire de son bureau directeur.

2) Pour les entreprises sociales :

- ✓ De la tenue de l'assemblée générale ordinaire portant approbation des comptes pour le dernier exercice en date ou de tout acte similaire pour les autres formes d'entités économiques ;
- ✓ Du mandat clair du (de la) représentant(e) de l'entité économique (Direction, gérance,.... Suivant acte statutaire, PV d'Assemblée et assimilés).



من الشعب الياباني
From the People of Japan



PROJET « CREATION ACCELEREE D'EMPLOIS ET DE L'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT »



Au service
des peuples
et des nations

III. En matière de capacité technique, justifier :

1) Pour les organisations de la société civile :

- ✓ **La mise en œuvre d'au moins un projet** dédié à l'inclusion socio-économique des jeunes et basé dans les gouvernorats de Médenine ou de Tataouine ;
- ✓ **Disposer d'au moins 3 personnes (volontaires et/ou salariées)**, ayant exécuté et/ou supervisé des activités et ayant bénéficié d'un cycle de formation sur la gestion de projet ou de développement communautaires, organisé par des organismes et/ou des organisations de la société civile.

2) Pour les entreprises sociales :

- ✓ **La disponibilité d'une personne** ayant offert, à titre individuel ou dans le cadre de l'entité économique, la production de biens, de services ou des connaissances tout en poursuivant des objectifs à la fois économiques et sociaux et de promotion de la solidarité.
- ✓ **Une expérience professionnelle d'au moins une année**, à titre individuel ou dans le cadre de l'entité économique, d'un(e) des représentants de l'entité.

B. Présentation de la demande et procédures à suivre :

I. Formulaire de candidature :

Les candidatures doivent respecter scrupuleusement le format du formulaire et compléter les paragraphes et les pages dans l'ordre.

Le formulaire peut être soumis en arabe ou en français.

Les demandeurs sont tenus de présenter leurs requêtes dans le formulaire réservé à cet effet par le PNUD

Les formulaires renseignés d'une manière illisible seront rejetés.

II. Dossier de candidature :

Présenter un dossier complet, conformément aux indications présentées dans le paragraphe V. « Composition et dépôt du dossier » ;



من الشعب الياباني
From the People of Japan



PROJET « CREATION ACCELEREE D'EMPLOIS ET DE L'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT »



Au service
des peuples
et des nations

III. Processus d'évaluation des candidatures reçues

Un comité technique de pré-sélection sera constitué par le PNUD, l'ODS et éventuellement d'autres partenaires afin d'étudier les candidatures reçues suite à cette procédure d'appel.

Au besoin, le comité technique fera parvenir aux organisations de la société civile dédiées aux jeunes et aux entreprises sociales des demandes de complément d'information auxquelles elles devront répondre dans les délais impartis. Ces demandes se font par courrier électronique (e-mail).

Le comité technique de pré-sélection procèdera à l'évaluation des dossiers de candidatures comme suit :

1. **Admission sur la base des critères d'éligibilité** : suivant les éléments détaillés dans le paragraphe I (A & B), les éléments suivants seront examinés :
 1. Le respect de la date limite de soumission. Si ce n'est pas le cas, la candidature sera automatiquement rejetée.
 2. L'exhaustivité des renseignements et justifications demandées.
 3. La conformité du dossier de candidature par rapport aux critères d'éligibilité spécifiés dans le paragraphe II.Le comité pourra demander des compléments d'information en relation avec les points 2. Et 3. Les organisations et entreprises sociales candidates, devront répondre à cette requête dans les délais impartis. Toute réponse parvenue après les délais ne sera pas prise en considération. Ces demandes se font par courrier électronique (e-mail).
2. **Notation et Classement des candidatures** : Les organisations de la société civile dédiées aux jeunes et aux entreprises sociales considérées techniquement et administrativement éligibles seront classées dans un ordre décroissant suivant le score obtenu (du score le plus élevé au moins élevé).
Le score est attribué pour chaque candidature suivant la grille d'évaluation présentée dans le paragraphe IV.
3. **Pré-sélection des candidatures** : Dans les limites du budget du projet, les organisations de la société civile dédiées aux jeunes et les entreprises sociales qui sont techniquement et administrativement éligibles et ayant obtenu les meilleurs scores seront présélectionnées pour le programme de renforcement des capacités et de formation en économie sociale et solidaire.
4. **Programme de renforcement des capacités** : Les organisations et les entreprises sociales présélectionnées seront invitées à participer à un programme de renforcement des capacités, développé au vu de l'évaluation des bénéficiaires, intégrant une formation portant sur le concept de l'économie sociale et solidaire et la formulation des projets rentrant dans le cadre de ce concept.



من الشعب الياباني
From the People of Japan



PROJET « CREATION ACCELEREE D'EMPLOIS ET DE L'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT »



Au service
des peuples
et des nations

5. **Identification des thématiques & Appel à proposition de projets** : Parallèlement à la mise en œuvre de ce programme d'appui, le projet du PNUD mènera, avec l'appui des experts et de ses partenaires, un processus participatif pour l'identification et la validation d'une cartographie des besoins en matière de services sociaux manquants dans les gouvernorats de Médenine et Tataouine.

La cartographie des besoins sociaux validée constituera le cadre thématique pour l'appel à proposition de projets destiné aux organisations et aux entreprises sociales.

Il sera ainsi demandé aux organisations et entreprises sociales qui auront participé au programme de renforcement des capacités d'élaborer et de présenter des propositions détaillées de projets.

6. **Sélection des organisations et des entreprises sociales qui bénéficieront de l'appui technique et financier** : Suite à l'appel à proposition de projets restreint, le comité de sélection procédera, selon une grille de scoring, à l'étude et à l'évaluation des propositions de projets reçues et d'identifier les organisations et les entreprises sociales qui bénéficieront de l'appui technique et financier du projet du PNUD pour la réalisation de leurs projets.

Le comité de sélection avec l'appui des experts dédiés, et au vu de l'évaluation finale des capacités, recommandera également les montants des subventions à accorder dans le cadre des conventions

Calendrier indicatif du processus d'évaluation* :

9 octobre 2014 à Minuit	- Clôture de l'appel à candidature (réception des dossiers par email uniquement)
13 au 25 octobre 2014	- Pré-sélection des organisations et des entreprises sociales
Fin Octobre/ Novembre 2014	- Programme de renforcement des capacités & coaching - Présentation et validation du plan de recommandation sur les besoins sociaux identifiés par le Comité technique devant faire l'objet de l'appel à proposition de projets
Novembre 2014	- Processus d'appel à propositions de projets restreint**
Décembre 2014/Janvier 2015	- Sélection des organisations et des entreprises qui bénéficieront de l'appui technique et financier du projet du PNUD - Evaluation finale des capacités et signature des conventions de subventions

* Les dates indiquées dans le tableau ci-dessus sont estimatives et sont susceptibles d'être modifiées pour s'adapter aux contraintes inhérentes à la mise en œuvre du projet.

** Le processus d'appel à propositions de projets restreint pourrait se faire en deux phases compétitives au vu de la typologie et de la qualité des projets proposés.

IV. Grille d'évaluation des candidatures

- I. Les candidatures seront examinées et évaluées par le comité technique de la composante « **Inclusion socioéconomique des jeunes** » du projet suivant le processus décrit dans le paragraphe III.
- II. Le classement des candidatures se fera sur la base de la méthode de notation. L'attribution des notes se fera suivant la grille d'évaluation suivante :

Critères	Section Formulaire	Point maxi
Critère A : Années d'expérience en matière de mise en œuvre de projets de développement économique, social et environnemental, d'aide à l'inclusion socioéconomique des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> • < 2 ans.....5 points • Entre 2 et 3 ans.....10 points • > 3 ans.....15 points 	1. 2. 3.	15
Critère B : Nombre de projets de développement économique, social et environnemental, d'aide à l'inclusion socioéconomique des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> • < 2 projets.....5 points • Entre 2 et 3 projets.....10 points • > 3 projets.....15 points 	3.	15
Critère C* : (Pour les organisations de la société civile) Pertinence des projets gérés pour l'inclusion socio-économique des jeunes communautaires : <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les objectifs et résultats des projets réalisés ont contribué à l'inclusion socio-économique des jeunes ? • Dans quelle mesure l'organisation a pu mobiliser des partenaires institutionnels (publics, privés et internationaux) dans ses projets ? • Dans quelle mesure l'organisation a pu contribuer à l'équité genre ? Une échelle entre 1 (Conforme, Oui, Répond à l'indicateur) et 5(Non conforme, Non) est attribuée pour la détermination du score	1.2.3 1.2.3 1.2.3	45 30 10 5
Critère C** : (Pour les entreprises sociales) projets et/ou initiatives dont la finalité répond à l'entrepreneuriat social : <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les projets réalisés ont contribué au développement économique, social et environnemental dans la région • Dans quelle mesure les projets réalisés ont contribué à l'amélioration de l'offre d'emploi et/ou de l'offre de services sociaux ? • Dans quelle mesure l'entité a pu contribuer à l'équité genre ? Une échelle entre 1 (Conforme, Oui, Répond à l'indicateur) et 5(Non conforme, Non) est attribuée pour la détermination du score	1.2.3 6. 1.2.3	45 30 10 5
Critère D : Capacité technique : Qualifications et expériences professionnelles des responsables des organisations / des entreprises sociales <ul style="list-style-type: none"> • Expérience professionnelle et/ou associative suffisante ? • Formation suffisante ? • Compréhension minimale du concept d'économie sociale et solidaire ? Une échelle entre 1 et 5 est attribuée pour la détermination du score	3. 4. 4. 5.	25 15 8 2
Total		100

* Critère pour les organisations. ** Critère pour les entreprises sociales.



V. Composition et dépôt du dossier

Composition du dossier

A. Les organisations de la société civile dédiées aux jeunes :

1. Formulaire d'appel à candidature, daté et signé ;
2. Copie scannée de la justification de la constitution légale de l'organisation (JORT) ;
3. Copie scannée Statuts ou Procès-verbal d'assemblée indiquant clairement son mode de gouvernance interne
4. Copie scannée du Procès-verbal d'au moins une assemblée générale ordinaire portant élection d'un comité directeur pendant les trois dernières années (2014 inclus) ;
5. Copie scannée du rapport annuel de l'organisation pour l'exercice 2013 ;
6. **Copie scannée de la justification de la mise en œuvre d'au moins un projet** dédié à l'inclusion socio-économique des jeunes et basé dans les gouvernorats de Médenine ou de Tataouine ;

B. « Entreprise sociale » :

1. Formulaire d'appel à candidature, daté et signé ;
2. Copie scannée de la justification de la constitution légale de l'entité économique (JORT) ;
3. Copie scannée du Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire portant approbation des comptes pour le dernier exercice en date ou de tout acte similaire pour les autres formes d'entités économiques ;
4. Copie scannée de la justification du mandat clair du (de la) représentant(e) de l'entité économique ;
5. Copie du dernier Rapport annuel d'activité ;
6. **Une note de 2000 caractères (300 mots) au maximum décrivant les activités et les services sociaux fournis** par l'entité économique.

La taille totale des dossiers en pièces jointes ne doit pas dépasser 2Mo, taille maximale acceptée par notre système de messagerie.

Soumission

Les organisations de la société civile dédiées aux jeunes et les entrepreneurs sociaux sont invitées à soumettre leur candidature en utilisant le formulaire fourni à cet effet. Ils doivent s'en tenir strictement au format indiqué et compléter les rubriques dans l'ordre indiqué. Ils devront rédiger leurs candidatures avec soin et de façon aussi claire que possible, afin d'en faciliter l'évaluation. Toute incohérence majeure pourrait conduire au rejet de la candidature.



من الشعب الياباني
From the People of Japan



Au service
des peuples
et des nations

PROJET « CREATION ACCELEREE D'EMPLOIS ET DE L'APPUI A L'ENTREPRENEURIAT »

<p>Informations complémentaires</p>	<p>Toute question relative à l'appel à candidature peut être adressée par courrier électronique, avant la date limite du 7 octobre 2014, à projets-medenine.tataouine@undp.org en indiquant la référence « Appel à candidature ESS : demande d'information » en objet. Le PNUD répondra aux demandes d'information qu'il aura reçues dans un délai moyen de 48h à partir du moment de leur réception.</p>
<p>Dépôt des candidatures</p>	<p>Les dossiers de candidature doivent être soumis en version électronique à l'adresse suivante :</p> <p>projets-medenine.tataouine@undp.org</p> <p>avec pour objet « Appel à candidature ESS : Dossier de candidature » et ce, au plus tard, le Jeudi 9 octobre à Minuit.</p> <p>Toute proposition reçue après la date limite sera automatiquement rejetée.</p> <p>La taille totale des dossiers en pièces jointes ne doit pas dépasser 2Mo, taille maximale acceptée par notre système de messagerie.</p>

